

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

CONSEIL PRESIDENTIEL

MINISTERE DE L'INFORMATION
ET DU TOURISME

L) E C R E T N° 71-13/CP.MIT-CAB.

du 28 janvier 1971

Portant nomination du Directeur du Centre Audio-
Visuel pour l'Information et l'Education Populaire

L E () CONSEIL /-) RESIDENTIEL

- VU la Déclaration du 30 Avril 1970, instituant un Conseil Présidentiel ;
VU l'Ordonnance n° 70.34/CP du 7 Mai 1970 portant Charte du Conseil
Présidentiel ;
VU le Décret n° 70.81/CP du 7 Mai 1970, portant formation du Gouvernement ;
VU le Décret N° 90/PR/MIJS du 21 mars 1967, portant attributions,
organisation et fonctionnement du Ministère de l'Information,
de la Jeunesse et des Sports ;
VU l'Arrêté N° 001/MIT/CAB du 10 janvier 1969, portant nomination
de Mr DAGNON Prosper en qualité de Sous-Directeur du Centre
Audio-Visuel, chargé de l'Administration ;
le Conseil des Ministres entendu,

D E C R E T E :

Article 1er. - Monsieur DAGNON Prosper, Instituteur Principal, Sous-Directeur du Centre
Audio-Visuel chargé de l'Animation est nommé Directeur du Centre Audio-Visuel pour
l'Information et l'Education Populaire (C A V I E P).

Article 2. - Le présent décret qui a effet pour compter du 1er Juin 1970 sera
publié et communiqué partout où besoin sera./.

Fait à COTONOU, le 28 Janvier 1971

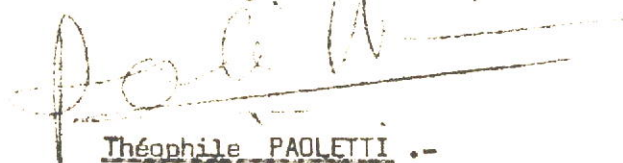
Par le Conseil Présidentiel

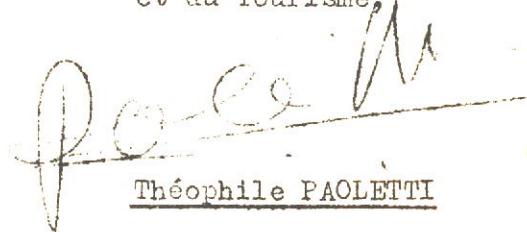

Sourou-Migan APITHY


Justin AHOMADEGBE-TOMETIN

Pour le Ministre des Finances Absent,
Le Ministre de l'Information & du Tourisme
Chargé de l'Intérim,

Le Ministre de l'Information
et du Tourisme


Théophile PAOLETTI .-


Théophile PAOLETTI

Ampliatiions : PCP 6 - MCP 4 - CS 6 - MIT 6 - Ministères 10 - CAVIEP 4 -
HC 3 - SGG 4 - Intéressé 1 - IAA-DOCT-DN-IGF-JORD-Gde Chanc. 6 - DI 8
DB-CF-DC-Solde 4 - Trésor 4 - DGE 4 - DFP + s/dtions 6 -